

Chalette

Magazine municipal / n°4 / 5 juillet 2010



Place Commune



Les travaux dans le Bourg
P 3



**Isabelle Autissier :
La navigation reste mon cœur de vie**
P 8



Dossier : un été à Chalette



Annulation d'une fermeture de classe : la mobilisation paye !

Les parents d'élèves de l'école maternelle de Vésines se sont mobilisés depuis le mois de janvier pour lutter contre le projet de fermeture de la 7^{ème} classe de leur école. Ils ont manifesté, ont pris rendez-vous à l'Inspection d'Académie. La presse locale s'est fait l'écho de leurs actions, et notre municipalité les a soutenus. Ils viennent de gagner l'annulation de cette fermeture, et nous partageons leur joie. Si l'apprentissage des enfants dépend de bien des facteurs, nous savons tous que des classes avec de petits effectifs, la disponibilité des enseignants, la stabilité des équipes sont les bases d'un accueil de qualité. C'est bien cette reconnaissance des besoins des enfants que les parents d'élèves ont réussi à gagner. C'est pour cela que nous nous réjouissons également des ouvertures de deux autres classes dans les écoles de notre ville.

Cet exemple montre que la mobilisation permet de gagner des avancées, là où, il y a encore quelques semaines, la fermeture de la 7^{ème} classe était présentée comme irrévocable. Les sujets ne manqueront pas ces prochaines se-

maines pour nous mobiliser, et faire entendre haut et fort nos attentes.

Sur notre commune, le Rectorat d'Académie prévoit de supprimer un poste de surveillant au collège Pablo Picasso, au mépris de la sécurité et de la tranquillité des élèves. Par notre mobilisation, nous pouvons encore gagner le maintien de ce poste, dont nous connaissons tous l'intérêt. Mais nous devons aussi agir contre les attaques pesant sur l'ensemble de nos services publics, nationaux ou locaux, sur notre système, solidaire, de protection sociale avec le projet de réforme des retraites.

L'actuelle réforme des collectivités territoriales, en débat au Parlement, comme celle de la fiscalité locale mettent en danger tout le travail que nos communes font pour vous accompagner dans votre vie quotidienne. Demain, pourrions-nous encore aider la vie associative, assurer des tarifs de restauration scolaire calculés au plus près des budgets des habitants ? Pourrions-nous encore construire des équipements de proximité, améliorer votre cadre de vie, préserver notre avenir en mettant en œuvre des projets innovants en matière de développement durable ? Aujourd'hui, rien n'est moins sûr, mais cela peut encore changer. La mobilisation de chacun est nécessaire pour faire reculer le gouvernement.

Franck DEMAUMONT,
Maire de Chalette-sur-Loing

Manifestation des parents d'élèves de Vésines, avec le soutien de Franck Demaumont, et de Bernard Patureau, le 14 mai dernier



Sommaire

P 3 - **Actualités**

Les travaux dans le bourg

P 4 - **On en parle**

Tarifs de la restauration scolaire

P 5 - **P'invité du mois**

Christian Chandelier,

Le chant des oiseaux : un envol vers la liberté

P 6 - **Vivre ensemble**

Succès de la première

Fête des gamins

P 7 - **Développement durable**

Le paillage pour économiser

l'eau et diminuer les herbicides

P 8 - **Du côté de la radio**

Isabelle Autissier : « La navigation reste mon cœur de vie »

P 9 à 11 - **Dossier**

Un été à Chalette

P 12 - **Art et Culture**

Le graff : tout un art !

P 13 - **Sports et Loisirs**

Le Tour de France

P 14 - **Libre expression**

Sécurité : il faut renforcer la prévention !

P 15 - **Histoire d'avant**

Le rémouleur, un emblème phare d'Hutchinson

P 16 - **A l'affiche**

Sous les étoiles de Chalette

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont

Directeur de la communication : B. Ballu

Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,

B. Taleb / Conception maquette : C. Bas

Mise en pages et impression :

Orient Express 01 43 21 99 02



Les travaux dans le bourg

L'embellissement de la place Jean Jaurès

Comme vous avez pu le remarquer, d'importants travaux, réalisés par les services techniques de la ville, ont démarré début mai, place Jean-Jaurès. Le chantier vient de s'achever. Le but était de rendre la place principale de Chalette plus attractive.

Ainsi, des espaces verts ont été aménagés pour les promeneurs. Des bancs sont installés et des arbustes ont été plantés pour créer des zones ombragées. Le kiosque a été mis en valeur grâce à la partie engazonnée. Avis aux boulistes : un terrain de pétanque voit aussi le jour sur la place. Les automobilistes ne sont pas oubliés puisque 156 places de parking ont été réalisées, avec cinq places handicapées. Un emplacement à vélos et à motos a également été prévu. Un marquage au sol signale toutes ces places de stationnement. Enfin, un distributeur de poubelles a été posé pour faciliter le ramassage des petites crottes de nos amis canins. Tout cet aménagement a bien entendu été conçu de façon à ne pas gêner le bon déroulement des marchés : marché du terroir, celui du mardi matin et marché de Noël.



Les rues Gambetta et Kléber bientôt à sens unique

Suite à l'aménagement de l'entrée nord (géré par l'AME et les villes de Chalette et Montargis), il est devenu nécessaire pour la municipalité de mettre les rues Kléber et Gambetta sur une partie à sens unique.

La rue Gambetta :

La ville de Chalette a enfoui pendant le mois de mai les lignes France Télécom et le réseau d'éclairage public afin d'éliminer les nuisances visuelles. Actuellement, c'est Gaz de France qui travaille sur le chantier afin de reprendre les conduites de gaz. Fin août, ce sera au tour de l'agglomération montargoise de s'occuper de la voirie pour la mettre en sens unique. Des trottoirs plus accessibles aux personnes à mobilité réduite et plus larges (1m40 contre 50 à 80 cm actuellement) sont prévus pour une

plus grande sécurité des piétons. Le stationnement des véhicules sera sécurisé grâce à des bordures. Quant à la vitesse des voitures, elle sera réduite grâce à l'installation de chicanes. Au passage, un nouvel éclairage public sera installé par la ville, plus économique en énergie. L'aménagement de la rue Gambetta, qui s'étend sur 500 m de long, devrait s'achever fin septembre.

La rue Kléber :

Les travaux commenceront fin août, depuis la place Marin la Mes-

lée jusqu'à la rue Jeanne d'Arc. Même principe que pour la rue Gambetta : les réseaux France Télécom vont être enfouis et GRDF (Gaz de France) reprendra ses conduites. Ensuite, l'AME se chargera au début du mois d'octobre jusqu'à la mi-novembre de refaire la rue Kléber ainsi que la contre-allée du Carrefour Market. A noter que l'arrêt de bus rue Kléber sera aménagé pour qu'il soit conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Déborah Creff

On en parle...

Tarifs de la restauration scolaire

La Municipalité de Chalette confirme sa politique sociale en direction de tous les Chalettois.

Quel que soit le niveau des revenus des familles Chalettoises, la ville souhaite poursuivre à la rentrée prochaine son effort budgétaire en matière de tarification de la restauration scolaire.

A titre d'exemple, le tarif le plus bas est de 0,14 d'euros à Chalette, tandis qu'il grimpe à 1 euro à Montargis et à 2,25 euros à Amilly. Quant au tarif le plus élevé, il est de 2 euros à Chalette, 3,85 euros à Montargis et 4 euros à Amilly.

En cette période de crise économique et sociale l'effort de la ville est à souligner. Il démontre que la solidarité n'est pas qu'un mot mais l'expression concrète d'un engagement municipal au service de tous.

Un nouvel agrément pour la cuisine centrale



L'arrêté ministériel du 8 juin 2006 régleme la cuisine centrale fait partie de ces établissements mettant sur le marché des produits d'origine animale ou des denrées contenant des produits d'origine animale.

La cuisine centrale fait partie de ces établissements. Suite aux divers travaux de mise en conformité avec les textes de lois en vigueur et au dernier contrôle officiel du 11 mars 2010, cet équipement où s'élaborent des repas (850 par jour) à destination des différents restaurants scolaires de la ville a reçu un agrément pour son activité.



2013, un nouveau groupe scolaire au Bourg ?

Deux questions à Bernard Patureau

Conseiller municipal, délégué aux affaires scolaires.

CPC : Pourquoi cette reconstruction ?

Bernard Patureau : La ville a réalisé un diagnostic sur les bâtiments actuels. Il n'est pas possible de les rénover tout en intégrant l'ensemble des projets environnementaux que nous souhaitons promouvoir. Ainsi pour répondre aux enjeux du développement durable et réaliser un groupe scolaire vraiment adapté aux besoins des équipes éducatives et des enfants, nous avons choisi de le reconstruire entièrement.

CPC : En l'état actuel du dossier, que souhaiterait réaliser la municipalité ?

Bernard Patureau : Nous souhaitons que la nouvelle école s'intègre dans l'environnement du quartier, avec la médiathèque, la place du Bourg nouvellement rénovée et la rue Jean Jaurès qui a été sécurisée. Il est prévu de reconstruire l'ensemble du groupe scolaire, la maternelle Hurot, l'école Vivier (petits), la partie de Boutet (école des grands), sur l'emprise Boutet (grande section). Aujourd'hui nous nous situons dans la première phase de concertation. Dans les mois à venir nous aurons l'occasion d'élaborer avec tous les acteurs de la communauté éducative, et les Chalettois qui le souhaitent, ce vaste programme, afin de répondre aux besoins éducatifs et à la valorisation de notre cité.

Christian Chandelier :

“Le chant des oiseaux : un envol vers la liberté”



“*Quand je sors dans mon jardin le matin, j'écoute les oiseaux et je suis heureux. J'entends un rossignol ou bien une tourterelle des bois, je sais qu'elle vient d'Afrique et que dans deux mois, elle sera partie. J'ai l'impression d'être libre, d'avoir accès à quelque chose de précieux, comme un trésor, que personne ne peut me voler.*”

La première passion de Christian : la musique. Baigné très tôt dans cet art mélodieux, la musique sonne pour lui comme une évidence : « *C'est elle qui m'a choisi et ce, dès l'âge de cinq ans. C'est pour moi un espace de liberté dans lequel je peux évoluer, c'est du langage absolu, c'est de l'humanité à l'état pur !* » s'exclame le professeur de flûte à bec et de musique ancienne.

La « grande révélation » :

1985 marque un tournant dans sa vie : cette année là, un dimanche matin, la rencontre avec l'ornithologue Jacques Penot dans le bois de Boulogne⁽¹⁾ lui fait l'effet d'une révélation qui va changer le cours de son existence. Les sorties ornithologiques de Jacques Penot bouleversent Christian : « *Cela a été pour moi un véritable choc, un déclic. Jamais je n'avais imaginé un seul instant, dans ce bois, parmi tous les joggeurs, la richesse de tout ce qui nous entoure. Un monde invisible mais extraordinaire – là – à côté de nous, et qui se manifeste par de la musique : des chants d'oiseaux étonnamment harmonieux.* » Depuis, Christian s'adonne à sa nouvelle passion avec ferveur. Son travail le conduit dans le Montargois où il rencontre Jean-Marc Pons, ornithologue au musée d'histoire naturelle de Paris. Ce nouvel ami lui propose de participer au comptage national STOC, essentiellement basé sur l'écoute, deux fois par an à Chantecoq pour recenser les oiseaux communs présents dans la région.

Les initiations aux chants d'oiseaux à la Maison de la nature et de l'eau :

Et puis, il y a deux ans, l'envie lui reprend d'animer des sorties or-

nithologiques. C'est tout naturellement qu'il se tourne vers la ville de Chalette car selon lui « *la politique de préservation et de valorisation des zones naturelles menée au Grand Rozeau est la bonne* ».

A la Maison de la nature et de l'eau, il propose ainsi des initiations aux chants d'oiseaux. Toujours le même rituel : au cours d'une promenade sur le site, Christian s'arrête à des points bien particuliers où il estime que la faune est intéressante. Il fait alors écouter à son public le chant de nos amis à plumes. Il le décrit, l'explique et leur donne des clés pour mémoriser le son : « *Si les gens à la fin de la séance, sont capables de distinguer au moins trois chants d'oiseaux, je suis content.* » Le but est de leur donner des éléments de connaissances et de les sensibiliser à la protection de l'environnement.

« *Depuis mon arrivée dans le Loiret, j'ai assisté à la disparition de plusieurs dizaines d'espèces sur vingt ans. Je n'entends plus d'alouette dans les champs. Le moineau domestique est aussi en train de disparaître. Ça laisse à réfléchir... Nous vivons une véritable catastrophe écologique. On est directement concerné, y compris dans son propre jardin !* ».

Pour Christian, « *c'est étrange car au fond tout le monde est sensible aux chants des oiseaux : c'est à la fois commun et en même temps on connaît peu de choses sur ces animaux qui illuminent inconsciemment nos journées...* ». Les chants d'oiseaux, c'est l'occasion unique de s'évader, de s'envoler sur le chemin du rêve, de l'imagination et de la liberté.

Déborah Creff

Vivre ensemble

Succès de la première Fête des gamins

La première édition de la Fête des gamins (4-5-6 juin) a rassemblé plusieurs milliers de visiteurs sur le week-end. C'est toute la ville qui s'est retrouvée au lac pour se distraire, débattre, passer un bon moment entre amis ou en famille dans une ambiance conviviale et festive. Un grand merci à tous les participants, associations, parents d'élèves... qui, aux côtés de la ville, ont permis la réussite de cette Fête. **Retour sur quelques moments parmi des dizaines d'autres.**



L'exposition "Nos villes ne sont pas des cibles" a retenu l'attention des grands et des petits.

La classe orchestre de l'école Vivier-Boutet lors de l'inauguration



La fête, une occasion de faire des rencontres et d'échanger



El patio de Lucia en pleine exhibition dans les allées de la Fête



Spectacle pour et créé avec les enfants de Chalette



Au centre la défenseuse des enfants lors du débat sur Radio-Chalette



Des enfants lors d'une partie d'échecs

Le paillage pour économiser l'eau et diminuer les herbicides

C'est l'époque des plantations. Les Chalettois ont remarqué que la plupart des massifs de fleurs étaient tapissés d'un revêtement de couleur claire : il s'agit de paille de chanvre.



Paillage de chanvre

Le paillage consiste à couvrir le sol nu au pied d'une plantation. Il joue plusieurs rôles : il maintient l'humidité et permet de réduire l'arrosage ; il entrave le développement des « mauvaises » herbes ; il évite le ruissellement et le tassement du sol en cas de fortes pluies ; il apporte de la matière organique au sol et l'enrichit tout en améliorant sa structure.

➔ Pourquoi la ville utilise surtout la paille de chanvre ?

Le service des espaces verts de la ville utilise plutôt la paille de chanvre. Frédéric Melet, son responsable, nous explique : « Nous avons essayé la paille de froment mais elle se consume facilement, ce qui pose problème en milieu urbain lorsque les gens y jettent leurs mégots. Nous avons aussi essayé le mulchao, à base d'écorces de cacao, ça sent bon, mais les merles grattent dedans et en mettent partout ».

La paille de chanvre a donc été retenue. Les premières tentatives montrent qu'il faut attendre une quinzaine de jours après les plantations, pour éviter qu'elle ne les étouffe. Il faut alors enlever les premières mauvaises herbes déjà sorties avant de pailler. Encore un conseil : attendre le mois d'avril que la terre soit réchauffée, et de préférence humide.

La ville utilise aussi les résidus de

broyage des tailles d'arbres : un bon exemple de valorisation de ce qui était auparavant considéré comme déchets. Ces broyats conviennent pour pailler les arbustes et les massifs de plantes vivaces. Là encore, l'expérience s'acquiert : « Il est nécessaire d'en mettre une bonne épaisseur, au moins 10 cm sinon les herbes indésirables passent à travers. Il faut éviter les tailles de résineux qui acidifient le sol, sauf pour les plantations de résineux. On doit faire attention aussi de ne pas laisser attendre nos broyats en tas trop longtemps sinon ils se compostent et ce n'est pas ce qu'on recherche ! »

Exceptionnellement, certains massifs de prestige sont paillés avec des écorces de pin, qui présentent un meilleur aspect esthétique et se décomposent moins. Les tontes de pelouse sont également utilisées en dépôt direct le long des haies, comme au parking de la baignade du lac.

➔ D'autres méthodes pour moins désherber

Le service des espaces verts met en œuvre d'autres méthodes pour diminuer l'utilisation des désherbants chimiques. Pour résumer, on trouve l'utilisation de plantes couvre-sol, le balayage des caniveaux avec un balai-brosse métallique qui enlève la terre et arrache les premières pousses, la tonte haute dans les gazons qui limite

le développement des mauvaises herbes. Il suffit aussi parfois d'un peu de patience : sur les chemins sablés, sur les pavés, les herbes qui poussent au printemps se dessèchent et grillent toutes seules pendant l'été !

Toutes ces pratiques évoluent dans le sens du développement durable. Mais avant tout, il faut bien comprendre que la notion de propreté en matière de végétation spontanée est une question de mentalité : notre changement de regard est un faible prix à payer pour préserver la qualité de notre eau et la santé de tous.

Laurence Duval

Le développement durable à l'œuvre dans le concours des maisons et balcons fleuris

En 2009 un nouveau règlement de concours a permis d'identifier des critères relevant du développement durable : au-delà de l'aspect esthétique, le jury prend en compte les économies d'eau, le compostage domestique et la gestion raisonnée des produits chimiques. Les candidats répondent à un questionnaire décrivant de quelle manière ils économisent l'eau (par récupération de l'eau de pluie, par paillage, par l'utilisation de plantes économes en eau), comment ils procèdent pour pratiquer le compostage et comment ils diminuent le recours aux pesticides...

Passage du jury communal les lundi 5 et mardi 6 juillet le matin.



Paillage en écorces de pin



Isabelle Autissier :

« *La navigation reste mon cœur de vie* »

La navigatrice Isabelle Autissier, première femme à avoir effectué le tour du monde à la voile en compétition, a présenté son conte musical « *une nuit, la mer* » samedi 19 juin, à la médiathèque de Chalette. Dans une ambiance intimiste, Isabelle Autissier a offert à tous les spectateurs un voyage mélodieux rythmé par ses souvenirs en mer.

Radio Chalette l'a rencontrée...

Pouvez-vous nous présenter votre conte musical

« *une nuit, la mer* » ?

Je joue ce spectacle depuis quatre ans. J'ai rédigé tous les textes qui sont accompagnés à la guitare par Pascal Ducourtioux. Mon but est de faire partager les moments d'une nuit en mer. Seule, sous les étoiles, au milieu de nulle part, l'esprit vagabonde et c'est le lieu rêvé de l'imaginaire. Je souhaite emmener les spectateurs dans un voyage autour du monde, sur différents océans, leur montrer la richesse des émotions maritimes.

Vous vous êtes tournée depuis quelques années vers l'écriture. Que vous procure cet exercice ?

J'ai toujours adoré lire. La lecture m'apporte la connaissance, le plaisir des mots ou encore la complexité de ce qu'est l'écriture. Je me suis réellement mise à écrire seulement depuis cinq ans. C'est vraiment intéressant de revenir sur ses propres expériences et d'essayer de les transmettre à travers les mots. C'est un exercice très difficile mais

c'est aussi, pour moi, le meilleur moyen de faire partager mon vécu.

Depuis 2009, vous êtes présidente de l'association WWF France (World Wide Fund for Nature) ? Quels sont vos engagements au sein de cette ONG ?

Il s'agit d'une association de protection de l'environnement. Le but est de reconstruire le lien entre les hommes et la nature. A mon grand regret, l'Homme se situe actuellement dans un rapport de destruction. Il serait plus souhaitable qu'il développe une relation de collaboration, de respect, d'imagination et d'invention. En tant que présidente, j'essaie de faire en sorte que les grandes lignes de l'organisation soient

mises en valeur et respectées. 2010 est l'année de la biodiversité. Tous les éléments de biodiversité tels que les plantes, les animaux sont indispensables à l'être humain. Il faut que la nature revienne dans le quotidien des personnes. Nous sommes tous citoyens de cette planète et on a besoin d'elle pour vivre.

Quel plaisir trouvez-vous dans la navigation ?

Mille plaisirs. Ce sont de belles émotions : j'aime le bruit du vent, la couleur de l'eau, les nuages qui passent. J'aime quand mon bateau avance bien sur l'eau et ce sentiment simple d'être portée par le vent. Après, il y a des plaisirs plus intellectuels : naviguer dans des conditions difficiles avec du mauvais

temps, de la glace, c'est intéressant. Quand on arrive à faire une belle navigation, une belle manœuvre, on est content de soi, on a fait du bon boulot. C'est aussi l'histoire des marins avant moi, la science de tout ce qui se passe en mer et la vie des animaux. Quand je croise une baleine, c'est une belle émotion. C'est très riche. La navigation reste mon cœur de vie. Je pense que des temps de solitude, en mer ou ailleurs, devraient être indispensables dans la vie de chacun. Passer des moments, seule, permet de prendre un peu de distance, de faire le point, de se reconstruire par rapport aux autres, de retrouver le vrai sens des choses. Lorsqu'on est pris dans le tourbillon de la vie, on perd parfois de vue l'essentiel. Quand on a la chance de naviguer seule, on revient au fondamental.

Propos recueillis par
Déborah Creff



Isabelle Autissier et Pascal Ducourtioux lors de leur spectacle à la Médiathèque le 19 juin dernier

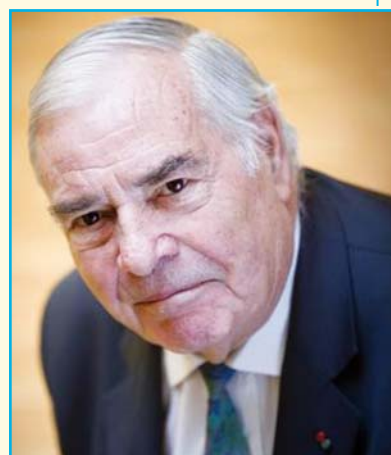
De nombreux ouvrages d'Isabelle Autissier sont disponibles à la médiathèque de Chalette.

Dossier : Un été à Chalette

Les vacances ne sont pas du luxe !

Julien Lauprêtre dirige le Secours populaire français depuis cinquante ans. Un demi-siècle pour donner tout son sens au mot « solidarité » et répondre aux plaies de notre société que sont la pauvreté et l'exclusion.

Entretien...



Les vacances, ce n'est pas du luxe ! C'est un droit institué en 1936 avec l'adoption de la loi sur les congés payés. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Dès 1936, la réalité des vacances a été associée au repos mais surtout au changement d'air, à la découverte d'autres espaces. Pendant les vacances tout est nouveau, on vit « en dehors » et l'on se tourne vers les autres. Et les bienfaits en sont nombreux. Pourtant plus de 74 ans après cette avancée sociale sans précédent un enfant sur trois et 40 % des adultes ne partent toujours pas en vacances. Au premier rang de ces exclus, les chômeurs bien sûr, mais aussi ceux que l'on nomme pudiquement les « travailleurs pauvres ». Il faut une mobilisation générale de tous face à l'ampleur de ce désastre qui gagne du terrain. L'accès aux vacances c'est un baume d'espoir, d'une vie comme les autres. Le principal obstacle à un départ en vacances est financier (à 88%) et la crise a eu un effet négatif pour près d'un tiers des familles. L'impossibilité de partir est vécue comme une véritable injustice par les parents. D'autant plus que pour la majorité d'entre eux, les vacances représentent un moment privilégié pour souder le lien familial.

Malheureusement la situation ne s'arrange pas ?

Nous sommes très inquiets ! Une chose est particulièrement angoissante : sur le million de personnes que nous avons aidées l'an dernier, 30 % d'entre elles ont moins de trente ans. L'an dernier, nous avons distribué 82 millions de repas, autant que nos amis des Restos du cœur. Une anecdote illustre l'ampleur du drame. À des enfants envoyés en vacances dans

des familles, nous avons demandé ce qui les avait marqués. Ce n'était pas le ciel bleu, mais les trois repas par jour. Nous sommes débordés par les demandes alimentaires. Si ça continue, notre pays connaîtra des émeutes de la faim !

N'est-ce pas désespérant de voir que plus de 70 ans plus tard, rien n'a véritablement changé ?

Face à cette société d'exclusion et de précarisation, si j'étais un citoyen ordinaire, je serais, sans doute, désespéré. Chaque heure, chaque jour apporte son lot de souffrance, de désespérance et l'idée s'impose qu'on n'en verra jamais le bout. C'est pourquoi je n'ai cessé de dire à mes amis bénévoles : surtout, ne sous-estimez pas ce que vous faites ! Vous n'êtes pas le petit comité de telle ville ou de tel quartier, vous êtes le grand Secours Populaire.

Vous avez annoncé de nombreuses initiatives pour lutter contre cette « criante injustice ». Quelles sont-elles ?

Le Secours populaire permet à des enfants de partir notamment en séjours en familles d'accueil, en colonies ou en centre de vacances. Le point d'orgue de cette mobilisation aura lieu le 19 août lors de la Journée des oubliés des vacances (JOV) avec l'accueil de 40 000 enfants dont 3 000 venus d'autres pays européens au pied de la Tour Eiffel sur le Champ de Mars. En 2009, le Secours populaire a permis à plus de 83 500 personnes souffrant d'exclusion de partir en vacances, dont plus de 58 000 enfants.

W. Le Bellec

Dossier : Un été à Chalette

Droit aux vacances : Chalette se mobilise

Les vacances sont un droit, acquis rappelons le, en 1936 sous le front populaire. Malheureusement de plus en plus de français, mais aussi Chalettois, n'ont pas ou plus les moyens de partir.

Aussi, comme chaque année, la municipalité met en place divers dispositifs pour que chacun puisse profiter à moindre coût de loisirs ou de sorties dans les meilleures conditions possibles, et que personne ne soit oublié.

Durant tout l'été les services municipaux resteront mobilisés. *Côté enfance/jeunesse* les équipes d'animateurs mettent tout en œuvre pour qu'enfants et ados puissent profiter au mieux de leurs vacances (voir plaquette disponible en mairie). *Le centre communal d'action social* pour sa part organise deux sorties familles : une au parc de Thoiry le 7 juillet et une seconde au parc Astérix le 18 août. D'autre part, dans le cadre du

dispositif de solidarité en direction des adultes et enfants handicapés, ce service propose aux bénéficiaires, au choix, un repas au restaurant sur le lac, une place à l'un des spectacles du service culturel, ou une promenade sur le bateau Ville de Chalette. Si vous aimez la nature, *le service tourisme et environnement* vous propose des balades sur le bateau, des animations de type initiations à la reconnaissance des chants d'oiseaux ou aux photos animalières.



Pour ceux qui aiment l'eau et la bronzette, la baignade, surveillée, et la piscine vous accueilleront en toute sécurité. Le service espace vert, veillera à l'entretien du fleurissement et des chemins piétonniers afin que vos balades en vélo ou à pied restent un plaisir pour les yeux. La médiathèque et la ludothèque resteront également à votre service pour vous offrir une autre sorte d'évasion.

B. Taleb

En cas de canicule :

Le service municipal des retraités et personnes âgées met en place un numéro d'urgence du mardi au samedi de 9 h à 16h. : 02.38.93.21.61. En dehors de ces horaires et en cas de problèmes contacter votre médecin traitant ou composer le 15 en cas d'urgence uniquement. Ne pas hésiter à se faire inscrire auprès du service sur un registre permettant une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. A noter qu'une salle climatisée est mise à disposition au Foyer J. Duclos pour tous les retraités.



Sous les étoiles de Chalette...

Pour la première fois, des séances de cinéma plein air gratuites et tout public, vont être proposées dans tous les quartiers de la ville en juillet et en août. C'est l'une des nouveautés de ces grandes vacances à Chalette...

Unir ciné et douceurs des nuits d'été dans des lieux insolites inaccoutumés... C'est chose faite grâce au service culturel qui offre durant ces deux prochains mois des séances de cinéma en plein air. Cette opération originale est mise en place en partenariat avec l'association Vox Populi de Château-Renard qui déploie pour l'occasion son écran géant gonflable dans les divers quartiers de la commune. Après « *Les vacances de Monsieur Hulot* » de Jacques Tati projeté lors de la Fête des gamins au lac de Chalette et « *Beetlejuice* » diffusé le 30 juin dernier au square Lantara, d'autres rendez-vous vous attendent pour juillet et août... Un programme diversifié concocté avec soin par les jeunes de la ville. En effet, pendant plusieurs mois, ces derniers ont suivi un atelier cinéma. Ils ont été sensibilisés à la programmation et ont sélectionné des films de qualité.

Parmi, les films retenus :

- Le vendredi 9 juillet, le film qui revisite *l'Odyssée* d'Homère « *O'Brother* » des frères Coen avec l'acteur George Clooney à 22h30 rue Pierné, dans le quartier Kennedy-Château-Blanc.

- Le samedi 31 juillet, le film « *La première étoile* » réalisé par Lucien Jean-Baptiste, sera projeté à 22h, Cité de Langlée dans le quartier de Vésines.
- Vendredi 13 août « *le Kid* » de Charlie Chaplin sera à l'honneur à partir de 21h30 place Jean-Jaurès, dans le Bourg.
- Enfin, jeudi 26 août, « *Adieu Gary* » réalisé par Nassim Amaouche, sera diffusé à 21h30 place Albert Camus, dans le quartier de la Pontonnerie. Selon Valérie Abramovitz, responsable du service culturel, « *cette activité cinéma est mise en place pour permettre aux Chalettois de sortir, découvrir ou bien revoir des classiques, échanger leurs impressions sur les films avec les autres spectateurs en toute convivialité.* »

Déborah Creff

Initiation à la photo animalière à la Maison de la Nature et de l'Eau :

- Dimanche 18 juillet à 8h30.
- Samedi 31 juillet à 19h.
- Jeudi 5 août à 19h.
- Dimanche 22 août à 8h30.



Autres rendez-vous de l'été :

Parmi les autres temps forts à ne pas manquer durant ces vacances : Les croisières à thème à bord du bateau « ville de Chalette » mais aussi l'animation « initiation à la photo animalière » proposée par la Maison de la Nature et de l'Eau (voir les deux encadrés). Le 14 juillet, la fête nationale sera célébrée à la base de loisirs grâce à un magnifique feu d'artifice.

Les croisières à bord du bateau « ville de Chalette » :

- Croisière magique **le mercredi 28 juillet**, à 13h30. Départ de l'Escale fluviale des 3 canaux.
- Croisière "magie de la pyrotechnie" **le samedi 31 juillet**, à 8h30. Départ du Port Renée de France de Montargis.
- Croisière gourmande vers Montcresson **le dimanche 15 août**, à 9h. Départ du Port Renée de France de Montargis.
- Flânerie sur le Canal de Briare **le dimanche 29 août**, à 13h30. Départ de l'Escale fluviale des 3 canaux.
- Croisière gastronomique et spectacle de magie **le dimanche 12 septembre**, à 9h30. Départ de l'Escale fluviale des 3 canaux.

Réservations au 02.38.98.72.97 ou au 02.38.89.59.20.

Le graff : tout un art !

Un projet « *graff* » va être proposé aux jeunes du club ado durant cinq jours, du 26 au 30 juillet. Trois séances d'initiation vont être données par l'association parisienne « les Commun'Arts », suivies de la réalisation d'une grande fresque artistique sur l'un des murs du service jeunesse à Vésines.

Cette opération s'inscrit dans un projet global autour de « l'expression sous toutes ses formes », débuté en janvier dernier. A la Pontonnerie, l'accent est mis sur la musique et l'écriture. Dans le quartier Kennedy-Château-Blanc, les adolescents sont sensibilisés aux arts visuels telles que la vidéo et la photo. A Vésines, les animateurs souhaitent réaliser avec les jeunes une fresque sur l'une des façades du service afin d'identifier le bâtiment. L'idée est de représenter les diverses activités présentes dans la structure. Selon Chouckri Stiti, responsable du SMJ, « *le graff sert à exprimer une envie, une passion, des idées qui restent et sont vues par d'autres. Au-delà du mode artistique, cela permet d'échanger autour du message qu'on a voulu transmettre.* »

Le SMJ : déjà, 4 graffs à son actif !

A vrai dire, le SMJ n'en est pas à sa première réalisation... Le tout premier graff a été croqué sur le volet du club house de foot au stade de la Garenne : on y voit deux joueurs de couleurs différentes qui échangent leur maillot à la fin d'un match officiel. Le message mis en avant par les jeunes est celui des valeurs du sport, basées sur le respect et le partage.

Un autre graff a ensuite été réalisé sur le mur qui sépare le gymnase du collège Picasso avec pour thématique les sports de rue.

Puis, sur une demande du club de tennis, c'est le complexe sportif Auguste Delaune qui a eu droit à son graff avec pour message principal : « *le tennis, c'est de la balle !* ».

Enfin, souvenez-vous, lors de la Fête des gamins en juin dernier, une peinture sur le thème « la nature et l'eau » a été réalisée sur la façade des sanitaires, à proximité du théâtre de verdure. Cette fresque originale ne manque pas de faire l'admiration des promeneurs.



Des techniques particulières :

Selon Chouckri Stiti, pour pratiquer le graff, il est essentiel de posséder des références artistiques. De plus, ce loisir demande beaucoup de patience et d'attention : « *Lorsqu'ils pratiquent cette activité, les ados sont capables de se concentrer durant plus de deux heures, ce qui n'est pas toujours le cas sur d'autres ateliers. Ils s'appliquent et prennent plaisir à peaufiner leur dessin.* »

La réalisation d'un graff passe par plusieurs étapes.

Tout d'abord, un travail sur papier à l'aide d'un crayon indélébile. Le passage à la bombe sur un mur est ensuite plus délicat. Il faut d'abord dessiner les contours puis on passe à la phase de remplissage et enfin on termine avec les points de finition.

Le SMJ à Vésines devrait être inauguré avec sa fresque courant septembre.

Déborah Creff

Pour vous inscrire au projet graff,

contacter le SMJ au 02 38 89 37 39

Fête de la musique : Aurore Touchard , jeune accordéoniste chalettoise



Pour célébrer la fête de la musique Radio Chalette a accueilli lundi 21 juin devant ses locaux une jeune accordéoniste chalettoise Aurore Touchard. Passionnée par le piano à bretelles cette jeune fille de 15 ans participera dans un mois au trophée mondial et à la coupe mondiale qui se déroulera à la Selle-sur-le-Bied.

Du nouveau à l'Union Sportive de Chalette



Depuis la mi-juin, l'Union sportive de Chalette compte dans ses rangs une section voile. Actuellement les activités proposées sont la planche et le catamaran, puis viendra le dériveur. Présidée par Florent Presles, elle accueille néophytes et

confirmés de la discipline durant les belles saisons, d'avril à octobre, chaque samedi et dimanche de 14h à 18h30 et la semaine de 18h30 à 20h30 en juillet et août.

Pour tous renseignements contacter le 06 68 15 73 06.

P. Avezard

Adrien Legros vainqueur du Paris-Chalette



Pour la 25^e édition de la classique cycliste Paris-Chalette, près de 130 coureurs étaient au départ parmi lesquels 4 féminines. Après environ 3h30 de course, la victoire est revenue à un sociétaire de l'AVSC Argenteuil, Adrien Legros, devant Christopher Piry (AVSC Argenteuil) et Benoit Pinto (AS Corbeille Essonnes). Le premier coureur du Guidon chalettois, Stéphane Duguenet, se classe 8^e.

P. Avezard

8 juillet 2010

Chalette fête

le Tour de France

En direct de Vésines :

- 16h30 Passage du peloton
- Écran géant
- Démonstrations sportives
- Animations folkloriques
- Concert-Bal populaire

Programme détaillé (voir CPE du 7 juin)

Routes fermées à la circulation :

→ Jeudi 8 juillet.

- Dès 13h : Les routes du parcours.
Rue Salengro - rue de Villemandeur - rue des vignes
rue du Gâtinais.
- Dès 9h : Rue Gustave Fourry

→ Du jeudi 8 juillet 18h au vendredi 9 juillet 12h.

Le stationnement sera interdit rue Carnot
entre la rue Lamy et la rue Longeard à Montargis.

La circulation sera interdite
dans le sens Chalette bourg
Montargis mais maintenue
dans le sens inverse.

Pour le public un parc
de stationnement sera mis en place
dans les terrains situés
à l'arrière de la clinique.

Christian Berthier

Premier Adjoint au Maire

Sécurité : il faut renforcer la prévention !

Le Groupement d'Intervention Régionale est intervenu dans plusieurs quartiers de notre commune et a procédé à une dizaine d'interpellations dans le courant du mois de juin.

Cette intervention est le résultat de plusieurs enquêtes menées sur Chalette suite à des faits graves de délinquance qui se sont produits ces derniers mois.

Elle est également l'aboutissement d'un travail au quotidien que nous pouvons mener avec les services de la Police nationale, la Préfecture et le Procureur de la République. Si la résolution de certains délits est simple, d'autres prennent plus de temps afin de fonder les faits, et ne sont pas toujours visibles ou perceptibles immédiatement. L'intervention du GIR nous montre que les inquiétudes de la population, que nous relayons, ne restent pas lettre morte.

Cependant, nous souhaitons réaffirmer à cette occasion que ces interventions, pour utiles et efficaces qu'elles soient, ne peuvent se subs-

tituer au travail quotidien de prévention, de médiation, de sécurisation de nos espaces publics.



Notre commune s'y emploie grâce à la présence de la police municipale dans chacun de nos quartiers. Mais la sécurité reste la compétence principale de l'Etat, et nous sommes très inquiets de la suppression annoncée de nombreux postes dans les services dépendant de l'Etat, et notamment dans

ses services de police. Cette politique d'austérité et de suppressions de postes de fonctionnaires fait courir le risque d'une nouvelle diminution de leur présence, chaque jour, dans les quartiers, au plus près des habitants. Nous le voyons déjà avec la suppression des postes de surveillants dans les collèges de notre département, mesure contre laquelle les parents sont en lutte car elle contredit les déclarations visant à assurer la sécurité, la tranquillité des élèves dans les établissements scolaires. Rien ne remplace la présence humaine, aucun dispositif technologique ne permet de créer cette relation de proximité et de connaissance mutuelle, gage de sécurité, garantie

État civil :

Naissances :

KOSDIK seda
GAUTHIER Snannon
NAEPELS Enzo
PERTUZON Enora
VINET Nina
DAKARI Wassim
GONTY Japhet
BAYRAM Efsa
AIT YOUSSEF Yasmine
SHAH Ali-Hassanen
DEMIREL huseyin
IGUENANE Amine
SGATNI Nour
LAHRICHA Elias
MVOUMINI Nolan

Mariages :

NEUGUE Jimmy et IBKA Sandrine
STUNAUULT Laurent et DELEAU Brigitte

Décès :

EL GHAZNI Driss
LEMAIRE Marcel
GOUACHE Jacques
SLOTA Stanislaw
ROUSSEAU veuve LE CORRE Edwige

du vivre ensemble. C'est pour cela que nous demandons avec insistance à l'Etat de recréer la police de proximité, supprimée à l'époque pour des raisons comptables, et qui manquent aujourd'hui dans notre quotidien.

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Les 10 ans des Comités de quartier

Dimanche 27 juin on fêtait les 10 ans des Comités de quartier

C'est sous un soleil radieux qu'ont été célébrés les 10 ans des comités de quartier. Dans une ambiance festive et fraternelle, les principaux « animateurs » des comités ont exprimé leur attachement à ces espaces de concertation et de solidarité. Oui le « vivre ensemble » n'est pas qu'un mot, mais bien une réalité pour celles et ceux qui s'y investissent.

Aurélia Bille, coordinatrice, a été également fêtée. Franck Demaumont, Maire de Chalette, accompagné de Chantal Clément, Maire Adjointe à la vie des quartiers, a réaffirmé le souhait de la Municipalité de renforcer les liens entre tous les Chalettois, ce à quoi les Comités de quartier concourent ; et de conclure qu'ils sont une richesse inestimable pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'investir dans la vie locale

Service vie des quartiers : Aurélia Bille, Maison des Associations / Tél. : 02 38 98 87 92.



Histoire d'avant



Un des derniers rimeuseurs de Paris.

Le rimeuseur, un emblème phare d'Hutchinson

Le rimeuseur*, métier presque totalement disparu de nos jours (en 2007 il en restait que 6 ou 7 à Paris dont la moyenne d'âge était assez élevée) a été pendant de nombreuses années la marque publicitaire d'Hutchinson. Cette silhouette originale a été créée par MICH, pseudonyme de Jean-Marie Michel Liebeaux (voir encadré).

Elle représente un rimeuseur à la barbe hérissée, coiffé d'un haut chapeau claqué en accordéon, aiguisant un couteau de cuisine sur un pneu, et regardé par un petit chien blanc.

Le message tendait à démontrer la solidité des pneus : plus solide que l'acier !

Les plus anciens concitoyens de l'agglomération voire de la région, se souviennent sans doute de cette réclame que l'on pouvait voir sur les murs de nos villes et villages notamment sur la façade de l'Hôtel de Paris à Vésines, et à Cépoys en bas de la côte de Buges - Ce tag - si l'on veut bien actualiser nos propos - a désormais disparu.

On trouvait également cette silhouette sur les buvards des écoliers, ou sur des plaques émaillées. Devenu ainsi célèbre, le rimeuseur de Mich est désormais très apprécié et recherché des collectionneurs.

Brigitte Taleb



Le célèbre rimeuseur de Mich

*Le rimeuseur :

Souvent originaire d'une région pauvre, le rimeuseur partait sur les routes chercher un hypothétique complément de revenu. Un voyage qui durait de février à novembre, soit une dizaine de mois et qui l'amenait à parcourir plus de 1000 km pendant cette période. Son métier consistait à aiguiser, sur une petite meule qu'il tournait avec les pieds, les ustensiles coupants et tranchants (couteaux, ciseaux, rasoirs...) mais aussi dans le passé, les poignards et les épées.

Jean-Marie Michel Liebeaux, dit Mich est né en 1881 à Périgueux (Dordogne).

Caricaturiste, dessinateur, publicitaire et amateur de cheval, il fait son service militaire dans la cavalerie. Elève du peintre Chaudron, il commence par publier des petites satires locales. En 1904 il s'installe à Paris où ses dessins sont très appréciés. Parallèlement il mène une carrière d'affichiste et de dessinateur publicitaire. Il est à l'origine de la création d'un stylo pour Onoto et surtout du célèbre rimeuseur accompagné de son chien pour les pneus Hutchinson. Il meurt à la Jaille-yon, en Maine et Loire en 1923.

Sous les étoiles de Chalette



Vendredi 9 juillet

Projection du film

« O'brother » à 22h30

Boulevard Kennedy / rue Pierné,
Quartier Kennedy / Château Blanc.



Samedi 31 juillet

Projection du film

« La première étoile »
à 22h00.

Cité de Langlée
Quartier de Vésines



O'BROTHER

Vendredi 9 juillet

Comédie américaine (2000)
Réalisé par Joel Coen, Ethan Coen
Avec George Clooney, John Turturro,
Tim Blake Nelson.

Synopsis : Dans le Mississippi profond, pendant la Grande dépression trois prisonniers enchaînés s'évadent du bagne : Ulysses Everett McGill, le gentil, le simple Delmar et l'éternel râleur Pete. Ils tentent l'aventure de leur vie pour retrouver leur liberté et leur maison. N'ayant rien à perdre et unis par leurs chaînes, ils entreprennent un voyage semé d'embûches et riche en personnages hauts en couleur. Mais ils devront redoubler d'inventivité pour échapper au mystérieux et rusé shérif Cooley, lancé à leur poursuite...

La PREMIÈRE ÉTOILE

Samedi 31 juillet

Comédie française (2009)
Réalisé par Lucien Jean-Baptiste
Avec Lucien Jean-Baptiste,

Synopsis : Jean-Gabriel, marié et père de trois enfants, vit de petits boulots et passe son temps au bar PMU du coin. Un jour, pour faire plaisir à sa fille, il promet un peu vite à toute la famille de les emmener en vacances au ski. Seul problème : cette fois-ci, s'il ne tient pas sa promesse, sa femme le quitte. Il va devoir faire preuve d'imagination sans limite pour y parvenir...

Brèves

Hôtel de ville :

- > **En raison du pont du 14 juillet :** l'hôtel de ville sera fermé les 12- 13 et 14 juillet. Toutefois une permanence Etat-civil, pour les décès, se tiendra le mardi 13 juillet de 10 h à 12 h.
- > **Bientôt un nouveau pôle d'accueil :** la qualité de l'accueil du public de l'hôtel de ville constitue pour le maire et les élus une priorité majeure. Aussi, afin de permettre aux services de recevoir les Chalettois dans les meilleures conditions possibles, des transformations importantes vont avoir lieu dans le hall de l'hôtel de ville durant la semaine du 26 au 30 juillet. Ces modifications engendreront obligatoirement des perturbations tant au niveau de l'accueil que du fonctionnement normal du standard. En conséquence et pour éviter toute gêne il est conseillé aux personnes qui souhaiteraient engager des démarches pour l'établissement d'un passeport biométrique de s'adresser, durant cette période, à l'hôtel de ville de Montargis ou d'Amilly. Toutefois il va de soit que toutes les dispositions seront prises pour limiter au maximum les perturbations et satisfaire les demandes des administrés.

Foyer Duclos :

Fermeture estivale du 6 au 31 juillet - Réouverture le mardi 3 août - Durant cette période le portage à domicile sera tout de même assuré mais le secrétariat du service (02.38.93.34.18) doit être prévenu six jours à l'avance pour toute commande.

Ludothèque :

Forum sur le thème « Journée du jeu en famille » le 25 septembre à Aragon en partenariat avec la Caisse d'Allocations familiales (C.A.F) plus d'informations dans le numéro de septembre.

ATTENTION :

Les centres de loisirs fonctionneront les lundi 12 et mardi 13 juillet